

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 064615

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01697

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

BELBEIDA Mohammed

Date de naissance :

01/01/1955

Adresse :

BP12614 HAY HASSANI CASABLANCA

Tél. : 06226473

Total des frais engagés : 412,92 + 2650 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr CHRAIBI H.Karim #3062,9#
Chirurgien Généraliste
Angie Passeur d'Amour et Bd Sidi
Abdellah Ben HASSANI Casablanca
Tél. : 05 22 91 56 02
Fax : 05 22 91 56 02

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

BELBEIDA ASMAE

Lien de parenté :

Enfant

Conjoint

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 26/10/21

Signature de l'adhérent(e) :



gbd

gbd

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/02/2011	G		250,50	Dr. CHRISTIAN LASSAN - Route de Zemzoum - 17 500 Hassan - TUNISIA Tel: 71 22 81 58 02 Fax: 06 22 81 58 02

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien de du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie SOI Boulevard lib Bécharfia Tunis, 05	13/11/2021	162.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

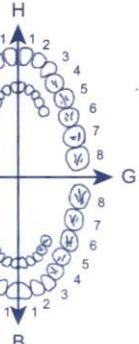
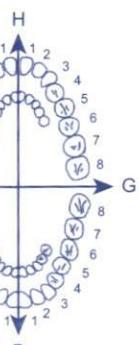
AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
25/11/27 <i>Prise + uvele</i> <i>#2650#</i> <i>DS/S</i>						OPTIQ'AVICENNE 202, Bd Iby Smaïd - Casablanca 20, 20100 CASABLANCA Tél: 05 22 54 68 00 INPE 0522 546800

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de Bordeaux
Ancien Attaché des Hôpitaux de Bordeaux
Membre de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'Ophtalmologie
Membre de l'AMERICAN ACADEMY of Ophtalmology

الدكتور الشرايبى ح. كريم
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

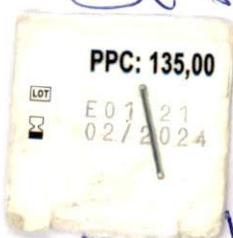
13 OCT. 2021
CASABLANCA, LE

BORL BORDA AOMAR

27.90

Pharmacie SORHIA
Mme. Benbrahim Ep. Slaoui
214, Boulevard Ibnou Sina
Casablanca - Tél.: 05 22 3601 64

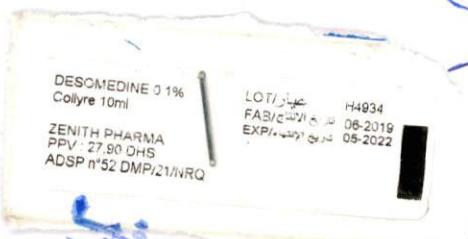
MM.



135.00

135.00

135.00



162.90



IMMEUBLE COMMUNAL HASSANI, ANGLE Bd. Sidi Abderrahmane ET ROUTE d'AZEMOUR, ENTRÉE B
2^{ÈME} ÉTAGE App. N°1 - 20230 CASABLANCA - Tél. : 0522 90 47 50 / 0684 749 749
Tél./fax : 0522 91 56 02 - E-mail : CABINET@KARIMCHRAIBIH.COM

CABINET d'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ Bordeaux II - FRANCE
Ancien Chef de Clinique des Hopitaux de Bordeaux
Ancien Attaché des Hopitaux de Bordeaux
Membre de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'OPHTHALMOLOGIE
Membre de l'AMERICAN ACADEMY of OPHTHALMOLOGY

الدكتور الشرايبسي ح. كريم
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

CASABLANCA, LE

13 OCT. 2021

BOLBOSIDA, ALMAZ
Jens Penichens m'lassek
Ommis (effet Cunée bleu)

OR (180 - 1,25) - 7,25

CL (180 - 1,25) - 7,25

OPTIQ'AVICENNE
202, Bd. Ibn Sina - HAY EL HASSANI
20200 CASABLANCA
Tel: 05 22 94 68 00
INPE 0950 5928

Dr CHRAIBI H. Karim
Chirurgien Ophtalmologue
Angle Route d'Azemour et Bd Sidi
Abderrahman Hay Hassani - Casablanca
Tél: 05 22 91 56 02
Fax: 05 22 90 47 50 - Fax: 05 22 94 74 99

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE BD. SIDI ABDELLAH MANE ET ROUTE D'AZEMOUR, ENTRÉE B
2^{ÈME} ÉTAGE App. N°1 - 20220 CASABLANCA - TÉL. 0522 90 47 50 / 0684 749 749
TÉL./FAX : 0522 91 56 02 - E-MAIL : CABINET@KARIMCHRAIBI.COM

OPTIQ'AVICENNE
202, Bd. Ibn Sina - Hay El Hana
20.200 - CASABLANCA
Tél: 05 22 94 68 00
INPE
095015988



**OPTICIENNE - OPTOMÉTRISTE
ADAPTATION DE LENTILLES
DE CONTACT**

FACTURE N° 000627

Casablanca, le :

25/10/21.

M : Bel Beida Asmae

QUANTITÉ	DÉSIGNATIONS	MONTANT
	ORD. DR Chraïbi Kain le 13/10/21	
01	Bouture A1	900,-
02	verre à verre R Powers Anti-Reflet Antiuves 1.67 Super d 80/-fr.	
	OD 411	875,-
	OG 411	875,-

Arrêtée La présente facture à la somme de Montant T.T.C 2650,-
Sous-totaux de deux mille six cent
Cinquante DHS.